
Mémoire en science politique[BR]- Travail écrit : "Quel est l'impact du mécanisme International REDD+ sur la gouvernance forestière en République Démocratique du Congo ?"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Lauwers, Emmanuel

Promoteur(s) : Kabamba, Bob

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en relations internationales

Année académique : 2019-2020

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/9317>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

RETRANSCRIPTION ENTRETIEN ALAIN HUART

- E.L. : [Intro]

- A.H. : Voilà je m'appelle Alain Huart je suis coordonateur agriculture-forêt pour WWF RDC, un porte-feuille qui représente à peu près 50% des financements aujourd'hui. Egalement je suis chef de projet à Luki, un projet d'appuis aux communautés locales, on va dire c'est un projet de mécanisme REDD quand même. Et euh donc dans mon porte-feuille je supervise euh les projets REDD qui sont au nombre de 4, nous sommes impliqués avec 4 bailleurs différents dans 4 grands projets, en Equateur avec le CAFI; dans la Mai Ndombe avec le PIF Banque Mondiale; avec l'Union Européenne à Luki; et également nous avons avec NORAD euh nous d'autres projets REDD donc [inaudible] norvégienne dans le Mai Ndombe.

Également nous sommes impliqués dans le partage des bénéfices nous sommes l'ONG facilitatrice du mécanisme partage des bénéfices qui se discute avec la Société Civile et la Banque Mondiale.

Donc le rôle de WWF c'est un rôle de mener des expériences de terrain qui sont pilotes ou plus intégrées, plus ambitieuses. Également de participer au processus national euh la connexion avec les ministères de tutelle. Euh l'implication jusqu'à la contribution déterminée, l'implication dans les partages de bénéfices, de manière à ce que, un travail qui se fait sur le terrain trouve sa continuité. Notre particularité aussi c'est que nous sommes présents dans des paysages, un certain nombre, ils sont au nombre de 5.

Et nous sommes présents pour des longues durées. 10, 15, 20 ans. Nous n'avons pas une optique projet à court terme nous avons une optique projet à moyen-long terme, et donc de ce fait nous avons une certaine vision du mécanisme REDD dans lequel nous pouvons aussi mettre en garde contre des actions de courte durée, ou des actions discontinues. Nous avons tendance à essayer de trouver des emboîtements de financement qui permettent de continuer des actions, et en tout cas de capitaliser correctement les leçons, nous pensons aussi qu'il y a des interactions importantes à faire entre les actions de terrain, les actions au niveau national - dans les mécanismes avec des partenaires et notamment les ministères - et des actions au niveau international, puisque la RDC est un pays - sur le plan REDD en tout cas - qui est relativement avancée. Et ça nécessite à la fois des leçons apprises à communiquer à des pays qui sont dans le même type de démarche, de même que nous pouvons apprendre des leçons apprises d'autre pays pour pouvoir les appliquer en RDC.

Compte tenu que WWF est un réseau international nous sommes impliqués - notamment avec WWF US qui est très engagé. Nous avons des expertises en Allemagne également, nous travaillons avec des bureaux d'études assez pointus. Donc nous avons le bénéfice d'une expertise internationale très poussée et très pointue. Euh nous mêmes en matière de REDD nous avons toute la panoplie des expertises, Flory Botamba qui travaille beaucoup au niveau national, Karim [inaudible] qui dans le MRV communautaire, euh moi-même qui suit un p'tit peu généraliste si je peux dire dans la question, euh Hicham Da Oudi qui met en oeuvre un programme, euh Ernest Toumba etc. Nous avons quand même beaucoup de gens qui sont présents sur le terrain et qui ont cette expertise et je pense que WWF RDC est la seule structure - ou agence d'exécution - qui dispose du maximum d'expertise pour avoir une vision euh matricielle, satisfaisante sur ce .. ceci.

Euh je voudrais dire aussi que nous avons suivis depuis très longtemps le processus REDD, nous connaissons toutes les étapes, nous savons - c'est un processus qui a déjà 10 ans en RDC - et nous avons vécu toutes ces .. nous capitalisons ceci et nous jouons un rôle de mémoire institutionnelle. Parce que dans ce mécanisme là y a tout un nombre de gens qui viennent, qui disparaissent, même au niveau de la CNREDD, si vous examinez un petit l'évolution des choses vous constaterez que .. euh y a pas toujours cette capitalisation qui se fait en terme de mémoire institutionnelle du processus.

Euh voilà donc nous pensons aussi que euh y a euh .. nous sommes dans un pays qui est très vaste, avec des expertises REDD qui sont euh relativement euh dispersées. Et donc même la province du Mai Ndombe est une .. est une superficie extrêmement vaste et dans lequel il est parfois difficile d'obtenir des moyens suffisants pour avoir une action une action de grande envergure sur un moyen-long terme satisfaisant.

Euh je vais peut être pas anticiper ici mais un des facteurs importants dans tout ce que vous dites, de l'agencement, c'est que nous sommes dans un pays où la gouvernance locale est relativement faible, pour s'en convaincre : il n'y a pas encore eu d'élections locales dans ce pays depuis .. depuis .. depuis l'indépendance. Et donc de ce fait euh la capitalisation locale des avancées est difficile et repose souvent sur des organes multi-acteurs consensuels qui sont le comité local de développement, dans lequel nous investissons. Qui sont aussi le conseil agricole rural de gestion, qui est un organe multi-acteur de suivi mit en place par le ministère pour faire participer la pop .. la société civile à la gestion du processus. Et donc nous constatons que il faut une très forte implication locale pour essayer de capitaliser, pour essayer d'approprier ces mécanismes par les populations, et pour essayer que en phase de post-financement on ait quand même suffisamment de chances pour que ces processus puissent continuer.

Donc ça veut dire que le WWF a également un rôle très important à jouer dans la gouvernance, implémenter des projets si il n'y a pas une gouvernance de fond multi-acteur locale qui engagée - et même une gouvernance au niveau des acteurs provinciaux, puisque que nous nous impliquons dans les conseils consultatifs de forêt que nous avons aidé à se construire - et également une implication au niveau national avec divers outils - dont bien sûr le système ERPA [?] partage des bénéfiques. Et bien donc on s'implique à tous ces niveaux là. Et je pense que nous sommes la seule structure à la faire.

Donc moi j'estime que WWF RDC a un rôle très important à jouer, même si il ne travaille pas toujours avec les financements les plus .. les plus significatifs pour ce faire. Je pense que le problème de financement un est un problème propre à la RDC, euh si vous regarder les programmes REDD qui existent aujourd'hui sur la région Plateau et même sur la région Mai Ndombe qui sont en train .. qui ont démarrés depuis 6 mois, vous constaterez que .. les projets ne touche que 30 à 40% des communautés. Ils se prétendent systémique imbriqués mais ils ne touchent qu'une partie, de la communauté, et donc si on veut agir avec seulement 30-40% des communautés, il faut pas s'étonner qu'il y a des réactions rebonds, des réactions diverses qui ne vont pas dans le sens de la vision. Euh qui vont se passer et qui vont amoindrir l'impact, qui vont amoindrir la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les effets souhaités. On va pas avoir le résultat final parce que tout simplement on aura pas mit assez d'argent pour travailler avec suffisamment de communauté. [On pourrait faire la critique pour PIREDD plateau ?].

L'autre aspect que l'on peut dire aussi c'est que la REDD a démarrée avec des programmes relativement ambitieux - on peut les appeler 7 piliers, tous les piliers de la REDD. Et que ça induit évidemment des moyens qui sont dispersés. En gros un programme REDD aujourd'hui en RDC consacre 15 à 20% tout au plus de ces moyens au niveau des communautés, et tout le reste des 80% sont euh dispersés si je puis dire dans les 7 piliers donc euh agriculture, forêt, foresterie euh gouvernance, euh planning familial, euh foncier etc.

Et donc euh .. nous avons une idée sur ces .. après 10 ans de vision très systémique et globalisante de la REDD, que nous devons euh rationaliser cela.

Egalement un sujet sur lequel WWF RDC a acquis une .. compétence euh remarquable c'est sur les .. euh les payements pour services environnementaux. Nous avons évolués euh là dedans et nous mit au point un système qui valorise systématiquement travail des communautés les paiements pour services environnementaux. Après avoir fait .. après nous êtres insérés dans programme bien déterminé avec les autorités nationales, locales, provinciales, nous sommes au stade d'un libre consentement mutuel, une fois que nous contractualisons avec les communautés nous leur proposons des contrats, soit pour protéger leurs forêts, soit pour faire des mises en défense régénération naturelle soit pour faire de l'agroforesterie, soit pour faire de l'agriculture euh sédentarisée. Et nous avons codifié tout cela de manière assez systématique, euh la Banque Mondiale et le gouvernement ont capitalisés très largement et ces outils sont devenus disponibles pour l'ensemble de la RDC. On les a mit, on les a relativement mit au point avec évidemment des apports de Ibi, des apports de .. de Cadim .. des apports de l'un ou l'autre, mais nous avons fait ce travail nous même et nous avons standardisé cela et nous obtenons des très bons résultats, partout où nous travaillons, les communautés collaborent et quand nous faisons des .. des .. des suivis nous constatons que c'est relativement fiable. A titre d'exemple à Luki vous pourrez en parler à avec Ernest nous avons eu un programme avec la Banque Africaine de Développement, un programme CIBFF, nous avons mit en défense 4500 ha de forêts avec les populations, et nous sommes arrivés au bout à 3 ans, au bout d'un programme. Nous avons interrompus ce programme pendant un an et demi, il n'y a plus rien qui est tombé pendant 2 saisons et maintenant nous revenons avec un projet Union Européenne sur les mêmes polygones, et nous constatons que les pertes sont relativement minimales, et que malgré le trou de an et demi nous .. sommes .. nous continuons, nous reprenons la chose, et globalement la population avait assimilée, les communautés locaux sont toujours présents, les feux ont eu des dégâts relativement marginaux et la conscience collective est restée en place.

Donc ça c'est des choses qui nous donnent une vision relativement optimiste, mais nous pensons aussi que, pour pouvoir réussir il faut avoir un travail qui se fait sur des zones où on acquiert une maîtrise tout à fait globale et complète de la .. de la situation et que il faut pas se mesurer à des ambitions territoriales qui sont trop importantes.

Un autre équilibre, puisque vous parler de agencement, j'espère que ça vous conviendra, et bien donc nous avons également les ayants-droits coutumiers, les gens qui cèdent la terre sur le plan euh coutumier et les communautés. Et donc nous sommes aussi spécialistes de cet équilibre là, parce que c'est un problème que vous avez en permanence. Et si vous ne créer pas cet équilibre, et je pense que le créer cet équilibre il faut avoir l'expérience sur 10, 20, 100, 200, 300, 400 communautés et là on commence à avoir des équilibres et nous sommes expérimentés en cette matière. C'est à dire qu'au début d'une intervention les ayants-droits pourrons avoir euh une quote-part un peu déterminante, un ration 60-40, 60 pour les ayants-droits, 40 pour les communautés. Mais après 2 ans il faudrait que les communautés obtiennent 80% d'un paiement PSE et les ayants-droits obtiennent pas exemple 20%. Donc nous faisons un travail assez fin par rapport à ça. [>< Mbambomi], pour avoir un réseau de CLD actif. Nous veillons à ce que les conseils agricoles ruraux de gestion qui associent euh les agents de l'administration locale, qui associent les autorités locales comme les administrateurs de territoires, les chefs de secteur, les chefs de collectivité, les chefs de cités, soient associés donc nous créer une forme d'harmonie multi-acteur pour que toute les parties prenantes soient présentes et qu'on ait pas quelqu'un qui est oublié quelque part. Nous insistons également sur le rôle important des femmes dans les CLD, avec les positions clefs, et des présence à 30-40%. Et nous avons également des CLD complètement dirigés par des femmes, qui donnent également des résultats très importants parce que les femmes ont une meilleur vision sur l'avenir dans un contexte REDD sur ce qui va se passer dans 3-4-5 ans que les hommes, du moins c'est que nous avons constatés.

Voilà un peu j'espère que ça vous convient. 17:33

- E.L. : [Risque de réappropriation des fonctions de pouvoirs dans les CLD par les élites locales ?]

- A.H. : Oui le risque est bien là. Donc je pense que les réseaux de CLD doivent vivre en tant que tel. Et que il doit y avoir un suiv.. une animation permanente, je pense qu'un projet REDD + doit .. qui se clôture dans un endroit donné .. doit être suivis par un projet, light, mais qui s'occuperait principalement du suivi de l'animation des CLD. Ça consiste en simplement une présence, de visiter les CLD régulièrement, de vérifier si ils tiennent leurs élections euh démocratiques régulièrement, de vérifier si ces équilibres là sont bien présents. Et si il n'y a aucun suivi il y aurait effectivement risque que des familles d'ayants-droits reprennent un certain confort par rapport à ça et reprennent une habitude d'accaparement si on peut .. si on peut dire des faibles ressources disponibles, et que ça biaise un petit peu les interventions par euh le futur. Mais nous savons, nous savons constaté au Mai Ndombe, au Congo Central, que lorsque l'équilibre est bien respecté et bien les communautés ou les CLD investissent dans des besoins communautaires, qui sont euh du matériel transformation, des produits agricoles, qui sont une pompe à eau, qui sont une toiture d'école des choses comme ça. Tandis que les ayants-droits coutumiers en général investissent l'argent qu'ils récupèrent dans des biens personnels.

Donc si on compare les deux, euh c'est un évident qu'on doit beaucoup plus investir dans les communautés mais nous trouvons aussi des euh .. nous travaillons dans un sens progressif du ratio que je vous ai donné de manière à ce qu'au début les ayants-droits se sentent vraiment bien euh impliqués, parce que c... il faut pas les boudier dès le départ sinon c'est aussi une hypothèque de réussite, mais dans le même temps soit fière, constate qu'il y a une dynamique qui se fait .. et que dans cette dynamique eux aussi retrouvent leur compte. Parce que une communauté qui fait des bons choix d'affectation financière des PSE ou des choses comme ça, cette communauté euh pourra apporter des éléments de rayonnement et finalement des retombées aux ayants-droits eux-même qui vont trouver que finalement cette évolution est favorable, d'une part à la communauté et à eux-mêmes. Et rend la communauté plus crédible et leur position plus crédible. Donc nous voulons aussi aller vers une forme d'émulation des ayants-droits pour qu'ils se rendent compte que on a pas un intérêt à rester constamment dans un système un peu féodale mais que on peut aller vers quelque chose de plus moderne et que les retombées .. que à la fois eux aussi peuvent aussi profiter d'une dynamique qui est basée plus sur les communautés que sur eux-mêmes, mais que eux-mêmes en sont bénéficiaires indirectement.

- E.L. : [Discours environnementale ou développement pour impliquer les populations ?] 21:38

- Bon je pense qu'avec la démographie, qui évolue en RDC, aujourd'hui nous ne pouvons pas donner blanc-sain [?] aux communautés en terme de capacité de protéger la forêt. Euh les études démontrent l'inverse, démontrent que l'agriculture sur brûlis (...). Nous nous basons quand même sur les objectifs développement durable, nous avons mis au point un système d'enquête euh ... avec les communautés qui est réalisé par eux, une espèce de baseline par rapport aux différents objectifs de DD, nous avons mis au point avec le ministère de Développement rural, un mécanisme assez complet et nous faisons le diagnostic avec la communauté et sur base de ces diagnostics nous déterminons euh les "gap" ou les problèmes les plus cruciaux qui existent. Ça c'est une démarche, ça ne dit pas encore que la communauté va aller dans un sens x ou y, mais c'est une démarche.

La deuxième chose c'est que nous installons un comité local de développement si il n'existe pas, nous renforçons celui qui existe, nous regardons des organisations paysannes qui sont dynamiques, et sur base de ce réseau social nous voyons ce qui est possible de stimuler.

Enfin, nous demandons à la communauté de nous définir avec qui nous serions susceptibles de travailler, si amenons des améliorations, en terme de matériel végétal, en terme de technique. Il faut que la communauté choisisse elle même les bénéficiaires qui sont redevables auprès de la communauté, nous appelons ça des fermiers pilotes, des fermiers ferlant [?] on peut donner le vocabulaire qu'on veut. Mais c'est quelque chose que nous appliquons pratiquement partout avec des succès qui sont là.

Et puis après ça bin nous avons une panoplie d'action. Mais, nous devons faire émerger des formes de besoins au niveau des communautés et nous devons aussi mettre en face des opportunités. Il est évident que l'agroforesterie est une opportunité classique qui est connue depuis une trentaine d'année, depuis les Mampu et tout ça donc c'est quelque chose que les gens connaissent, la sédentarisation avec la café, la cacao, le palmier, des choses que les gens connaissent aussi. Euh mais alors on a d'autres outils qui sont un peu moins connus, par exemple la .. les concessions forestière de communauté locale, il se fait que la loi et les textes d'applications de la loi sont seulement présent depuis 2 ou 3 ans, et que donc c'est tout à fait normal que le communauté euh soit renseigné là dessus. D'ailleurs d'une manière générale toutes les communautés sont demanderesse de renforcement de capacité sur ces outils là. (...). Et puis après ça nous avons aussi le mécanisme de mise en défense régénération naturelle.

Donc, si nous avons affaire à une communauté suffisamment vaste, avec des ressources naturelles encore suffisamment exhaustive, nous pourrions travailler avec cette communauté sur deux ou trois axes. (...). Donc nous pensons que lorsqu'il y a un paquet global où la communauté expose ces problèmes et que ses options rencontrent ses besoins, il y a la possibilité de fonctionner. Dès lors pour chaque type d'activité il y a une forme de contractualisation qui s'esquisse et expliquant voilà si vous faites ceci, nous serons l'occasion de vous aider de telle manière, regardez si ça vous convient. Et donc on met vraiment tous ces éléments sur la table avant qu'une éventuelle signature d'un contrat puisse ce faire.

Mais on le fait pas à pas, on met le temps qui faut, et d'une manière générale on n'obtient des résultats et aussi - comme je vous ai dis tout à l'heure - on essaye d'intervenir avec des projets qui s'emboîtent. Donc y a déjà des communautés avec qui ont travaille depuis 10 ans sur ce type de mécanisme. Même si on a, on est venu du financement pendant 2-3 ans, on a interrompu 2-3 ans, on revient avec un autre financement, on arrête encore, on revient encore. Donc on est un peu sur ce type de caneva là. Donc évidemment avec une communauté avec qui on a déjà travaillé, et qu'on a dû abandonner à un moment donné parce qu'un financement arrivait à terme, mais un autre financement vient derrière, nous n'avons pas beaucoup de problème parce que cette communauté est toujours dans le même esprit de travail, (...).

- E.L. : [Passage de leadership de CNREDD à FONAREDD]

- A.H. : Vous savez euh il y a des déficits de leadership technique qui n'ont rien à voir avec le financier, au niveau national, au niveau provincial, au niveau local. Et si on donne trop de poids aux organismes on va biaisier la situation. Donc notre position est celle là. Euh donc il faut pas que les pouvoirs sont concentrés euh en terme de coordination et en terme de moyens financiers. Donc effectivement à côté du FONAREDD il faudrait bien qu'il y ait une coordination REDD qui fonctionne, il faudrait bien euh, nous investissons dans le conseil consultatif national des forêts, donc il faut bien qu'il y ait des organes multi-acteurs avec les .. la société civile etc .Même dans le système partage des bénéfices avec la Banque Mondiale, là aussi, on sent que le poids de la Banque Mondiale - étant donné qu'ils ont les reines du cordon de la bourse euh - leur donne un poids excessif. Euh donc en RDC on est souvent dans ce type de scénario, et WWF saura toujours saura toujours se mettre du côté des communautés pour essayer de les aider à revendiquer plus de droits, avoir des capacités de négociation, à connaître les détails fins de choses, à pouvoir négocier des activités des programmes.

Donc déjà nous délégons énormément d'activité sur ce que nous faisons à des ONG locales et de manière à ce qu'elle soient en capacité à tous les niveaux d'être des [interlocuteurs?] sérieux et de ne pas laisser faire des dérives qui vont aboutir à une situation où l'argent va aller [prendre ?] certains circuits et va pas forcément aller renforcer des actions qui ont été initiées déjà depuis longtemps et qui devraient être consolidées.

- E.L. : (...)

- A.H. : (...) Il faut qu'il y a un équilibre satisfaisant, de manière à ce que les intérêts des uns et des autres soient sauvegardés. Dans le mécanisme partage des bénéfices ERPA, nous avons fait un très grand travail pour les communautés qui ont fait un certain travail, les communautés qui ont préservés les forêts et les communautés qui ont mit en défense, les communautés qui ont obtenus des émissions de réduction de gaz à effet de serre significatives soient bénéficiaires d'un partage des bénéfices où il y aura un montant à un moment donné qui leur reviendrait, et que cet argent ne soit pas confisqué à un niveau national, confisqué à un niveau provincial et que finalement il n'y ait que des miettes qui retombent à un niveau local, ce serait tout à fait euh inadapté. (...).

- E.L. : [Quel proportion de partage des bénéfices serait équitable ?]

- A.H. : Oh ça c'est .. c'est ... c'est euh, personnellement nous avons travaillé avec les Norvégiens et par exemple nous pensons que si nous travaillons sur des paiements sur services environnementaux, euh aujourd'hui nous avons fait les calculs et nous pensons que 80% de l'argent peut aller aux communautés. Et que 20% de l'argent peut aller à l'implémentation. Dans des endroits où on a déjà mit en place euh certains organes et out ça. Mais vous voyez les mécanismes - j'ai dit tout à l'heure - les mécanismes avec les 7 piliers REDD qui se déploient quelque part, nous avons vu l'expérience dans le PIREDD par exemple, sur un projet qui va faire euh j'sais pas moi dans les 10 millions, bin 1 millions et demi, 2 millions qui vont venir aux communautés, n'est ce pas ? (-hm) Donc moi j'estime que si nous refaisons un programme REDD dans le Mai Ndombe - le patron est là hein, le patron de Mai Ndombe est là - et bien il faudrait bien que nous ayons 8 millions qui vont aux communautés, toutes celles qui font un vrai travail, et y a 2 millions pour la mécanique de suivi, pour s'assurer que l'argent arrive au bon endroit, pour s'assurer des cartes satellites et des contages carbonés, pour avoir toute la documentation, le suivi communautaire, que tous ces outils là soient conformes (...). C'est peu être ambitieux mais nous nous pensons que ça c'est vers ça qui faut tendre. Pourquoi ? Parce que les montants d'argents sont relativement minime, donc si les enveloppe sont minimales et que le gros paquet des enveloppes va à un niveau national et provincial on va jamais rien avoir de sérieux.

- E.L. : [2ème phase terminée ?]

- A.H. : (...) 32:46 On parle de REDD systémique imbriqué n'est ce pas ? Systémique imbriqué tout le monde est concerné et c'est tout le système dans une région donnée, et on a un résultat positif à un moment donné. Si on veut parler de systémique imbriqué d'un résultat qui est là dans cette immense pays, on est pas au Rwanda, on est pas au Burundi, il faudra que nous ayons des actions dans un espace euh qui permet d'avoir des résultats tout à fait jusqu'au bout. Moi j'estime qu'aujourd'hui la phase qui est au Mai Ndombe est une phase qui n'est pas accomplie définitivement, loin de là. On a travaillé pendant X années, est ce que communauté sont suffisamment renforcée ? On a travaillé avec un nombre insuffisant de communauté. Euh est ce que la gestion des feux est suffisante ? Est ce que voilà, est ce que tout les équilibres avec les ayants droits sont corrects ? Est ce que le rôle de l'administration qui était renforcé pendant ce temps va lui permettre de continuer ? C'est toutes des questions qui n'ont pas des réponses très catégoriques aujourd'hui.

- E.L. : [CFCL]

- A.H. : Nous avons travaillé avec GFA et nous avons fait du travail très précis pour essayer de valoriser où sont le potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Et, sur la province du Mai Ndombe les experts nous ont dit que les forêts communautaires représentaient probablement 60% de réduction des émissions. Mais c'est normal, quand vous protégez une forêt communautaire si vous faites un statut de forêt communautaire et que vous faites des paiements pour service environnementaux, vous donnez entre un demi dollars et deux dollars à l'hectare c'est ça la norme. (...) Donc avec .. ça c'est un taux, relativement minime, imaginez que vous allez payer ça chaque année si avais l'argent pour ce faire on aurait des résultats exceptionnels, imaginez que l'on paye pendant 10, 20, 30 ans ne fut-ce que un dollars à l'hectare toute les concessions forestières de communauté locale vous auriez des résultats exceptionnel parce que simplement bous auriez un paiement régulier qui serait là. Et ce paiement est relativement dérisoire par rapport à la valeur carbonée de la forêt. Une forêt primaire ici en RDC ça vaut entre 150 et 350 tonnes/ hectares.

Et si maintenant vous prenez l'agroforesterie, vous allez créer une forêt qui va avoir 10 tonnes/hectares après 10 ans et vous allez dépenser 600, 800 dollars pour le faire. Vous voyez le ration ? (-oui). Alors on peut .. c'est clair qui faut que les mécanismes REDD fassent en sorte que 1) on puisse préserver ce qui existe, bien sûr qu'on doit faire de l'agroforesterie pour créer de l'emploi, pour créer des ressources, pour créer de la richesse, bien sûr, mais le coût est très important. Et d'ailleurs Mampu existe depuis 30 ans et Mampu n'a pas révolutionné les Batéké. Donc quelque part on peut se poser la question de comment est ce que ces exemples qui sont connus depuis 30, 40 ans n'ont pas réussi à s'imposer pratiquement partout, la réponse est tout simplement le coût. Par unité de surface, au niveau de la RDC bin voilà on a jamais eu un partenaire qui a mit les moyens de ce qu'il fallait.

Et vous avez la mise en défense régénération naturelle, où on paye 10 dollars l'hectare, 5 dollars pour les coupe-feux, 5 dollars pour le paiement proprement dit, c'est ça la norme. Bin 10 dollars sur, on va dire, 6 ans, ça va faire 60 dollars. Ajoutez quelques frais de suivis ça va faire 80 dollars donc une hectare de mise en défend va vous coûter sur un petit 10 ans pour arriver au résultat 80 dollars quand l'agroforesterie va vous coûter 400 dollars.

Pour moi les trois outils doivent, il fait faire de l'agriculture, de l'agroforesterie pour que les gens quittent la forêt pour faire l'agriculture de manière sédentarisée, pour qu'il y ait des revenus pour qu'on amène du matériel végétal, qu'on crée une dynamique etc mais ça ne résout pas le problème de réduction des émissions, il faut protéger les forêts. Et si on veut reconstituer l'agroforesterie coûte relativement chère, il faut faire des mises en défense. Donc pour moi les actions doivent se combiner.

- E.L. : [Accès à l'expertise]

- A.H. : (...) Donc là le travail de WWF c'est justement de faire se positionnement c'est pour ça que dans le partage des bénéfices nous avons toujours travaillé avec le société civile plurielle, nous avons fait toute sorte de réunion, de formation et de facilitation et tous les débats que nous avons menés et tous les opinions que nous avons donnés l'ont toujours été sur base de ce que communautés locales, de ce que les ONG locales pouvaient nous donner. (...) Donc nous en tout cas nous estimons qu'il faut vraiment un maillage très important d'ONG locale, et que les communautés locales soient bien formées et qu'on investisse le maximum pour pouvoir les former. (...). Mais les moyens des projets pour faire ce travail ne sont pas forcément suffisants et c'est certain que, le réseau des CLD ... [switch] parce que dans tout ça la base de votre système c'est la dynamique communautaire, comme vous êtes dans un système de gouvernance faible, ne comptez pas sur l'Etat pour installer une dynamique communautaire fiable et durable, non. D'autant plus que les agents de l'Etat .. quand un projet s'arrête les agents de l'Etat qui soient des .. des .. ayants-droits coutumiers, qui soient des leader locaux ou des administrations locales, ils vont reprendre une position dominante si ils sentent qu'il y a une raréfaction des ressources et que le suivi n'est plus là pour checker et voir tout ce qui se passe.

Bon, si la base est vraiment la dynamique communautaire, qui va faire le changement ? Si l'Etat, qui n'assume pas correctement sa décentralisation, qui ne fait pas en sorte qu'il y ait une fiscalité locale, qui ne transfère pas des fonds au niveau local, donc qui a faillit sur le point de ces responsabilités et de l'appuis à ce processus, mais qui peut assurer cette dynamique ? C'est la société civile, ce sont les communautés. (...) Au Congo central nous sommes rentrés après quelques .. après 2 ans d'absence nous avons constatés que le maillage des CLD, de la société civile, de tous ces organes là était le réseau qui fonctionnait, et qui permettait la libre circulation de l'information et qui faisait en sorte que les avantages étaient bien répartis entre tout le monde et que y avait pas des gens qui monopolisaient soit-disant une ressource quelconque pour leur propre profit. Donc, nous devons dans ce pays, qui est très vaste, nous devons forcément toujours plus investir dans cette dynamique communautaire locale, et jusqu'à présent nous n'avons pas vu un autre système que la communauté - avec son comité local de développement - et après quand on arrive à un stade plus élevé que la communauté et bien l'organe qui est consacré par la loi c'est le conseil agricole de gestion. On a pas encore vu un autre organe qui remplace celui-là et donc pour le moment nous misons sur ces organes. Avec un certain succès quand nous le faisons, nous le faisons quasiment partout. Aussi nous travaillons dans des normes, c'est à dire nous ne faisons pas ... nous n'allons pas agir.. à Mai Ndombe nous allons faire comme ça, à l'Equateur on va faire comme ça (...). Ce qui se passe hein, beaucoup de projets agissent à leur façon, avec une certaine façon de considérer le milieu, les différents acteurs, nous ne faisons pas ça. Nous agissons de manière standardisée quelque part si on veut, on s'adapte bien sûr selon les cas - le poids des ayants-droits coutumiers n'est pas toujours le même d'une province à l'autre - mais globalement nous essayons constamment d'harmoniser cela et de tirer parti des leçons apprises (...).

- E.L. : [Standardisation des pratiques auprès des communautés plurielles]

- A.H. : Mais nous ne sommes pas dans une standardisation des pratiques que nous imposons c'est ça l'astuce. Nous sommes dans des pratiques que nous travaillons avec les populations locales. Nous souhaitons simplement que des populations x ou y à tel autre endroit quel est l'adaptation de ces populations à tel autre endroit. Et nous sommes pas dans une harmonisation rigide nous sommes simplement en essayant de dire que nous n'allons pas de manière complètement différente d'un endroit à un autre c'est simplement ça. Y'a aucun canevas qui arrive par dessus qui est imposé.

- E.L. : [MRV, méthodes de suivi etc].

- A.H. : Bin ça donne une matrice de résultat qui permet de comparer les résultats d'une région à une autre aujourd'hui le MRV communautaire a suffisamment évolué nous avons des experts chez nous à WWF qui ne font que ce travail et le MRV communautaire, photos satellites, émissions de gaz à effet de serre, à un moment vous avez une cartographie exacte de ce qui se passe depuis 5 ans, 10 ans, 15 ans et qui peut contester cela ? Après on interprète hein et on va dire à mais là il s'est passé ça (...). C'est eux qui gardent les résultats de tout ça donc à nouveau on fait pas un monitoring pour nous c'est un monitoring pour eux et puis après ça on vient avec les données MRV et on va discuter avec eux. (...) et on fait comment est ce qu'on s'adapte ? Et on constate une bonne réceptivité par rapport à ça.

- E.L. : [Cadrage des indicateurs]

- A.H. : (...) A nouveau WWF se positionne, quand même sur euh, on essaye de résister à l'imposition d'indicateurs standards des bailleurs parce que aussi les bailleurs ils conçoivent en quelques sortes leurs indicateurs entre guillemets. Les programmes de la Banque Mondiale euh sont des programmes qui ont été désignés par eux à l'époque y a déjà 4,5 ans, et donc aujourd'hui vous imaginez après 4,5 ans il faut faire des adaptations. (...) Il faut veiller à ce qu'on soit dans une vision qui n'est pas une vision projet, le mécanisme il porte le nom de REDD aujourd'hui, il portait le nom d'autre chose avant, il portera un autre nom dans 5 ans ou dans 10 ans, demain on va parler de tourbière, après

demain on va parler d'autre chose, mais il faut que ce mécanisme là qui est là puisse continuer. La notion de REDD et de la stratégie REDD adoptée par le gouvernement, qui a été adoptée y a 5, 6 ans par le gouvernement est la politique agricole la plus avancée, il n'existe aucun document que le document aurait validé. Donc sur le plan de la politique telle que définie, ça a été une immense avancée, et le mécanisme de détermination de stratégie REDD a duré 5 ans et a associé tout les acteurs, elle a été bien faite, moi-même j'étais partie prenante de la [stratégie REDD ?], elle a été bien faite.

Bon alors on a une stratégie REDD qui correspond ... hein mais, regardez cette stratégie REDD, vous avez 70 à 80% des bailleurs de fonds qui travaillent dans la sécurité alimentaire et dans l'agriculture, ne respectent en rien cette stratégie REDD. Il vont donner des appuis à des agriculteurs qui vont déboiser sciemment qui vont pratiquer l'agriculture itinérante sur brûlis, parce que simplement ils veulent un résultat que la pauvreté diminue, que la pauvreté diminue ou que la ration nutritionnelle augmente localement. (...) Donc tous ces bailleurs de fonds divers on peut tous les citer, les bilatéraux, les multilatéraux, les ONUSIEN, les Banque Mondiales, dans le secteur agricole, la sécurité alimentaire ils sont tout à fait à l'inverse et ils ne se sont pas alignés alors c'est la faute à qui ?

[!] Donc quelque part le gouvernement il adopte une stratégie REDD, auquel ces experts ont travaillé, mais de l'autre côté les bailleurs viennent et implémentent des programmes qui sont en totale contradiction. Moi j'estime qu'en Stratégie REDD même vous avez un projet FAO qui démarre maintenant où le CAFI a confié à FAO l'appui au politique c'est un tout nouveau projet qui démarre. Moi j'ai dit le principal objectif que vous avez c'est d'imposer un certain canevas, où maintenant tous les partenaires du ministère de l'agriculture et autre, qui viendraient mener des actions, devraient s'aligner sur un minimum de principes REDD. Imaginez que des bailleurs donnent de l'argent à des producteurs agricoles qui produisent des semences en déforestant, où est ce qu'on est ? On prend de l'argent de la communauté internationale pour déforester, où est ce qu'on est ? A ce stade, si on parle de REDD, de système imbriqué, de toutes ces histoires on peut pas accepter ce genre de chose.

- E.L. : [Volonté politique au niveau International, quid mécanisme formalisé PSE]

- A.H. : Ça c'est le calendrier des bailleurs, certains bailleurs de fonds sont surpuissants. Et donc certains bailleurs ont des calendriers d'actions, d'accès à des financements x ou y qui sont pas forcément alignés sur une stratégie REDD, c'est effectivement un problème.

- E.L. : [Mise à l'agenda dû à certains événements médiatiques ?]

- A.H. : [mécanisme tourbière] Les gens qui sont dans la société civile ils disent, ils disent déjà, attention, vous voulez aller dans un mécanisme tourbière où vous allez encore initier des mécanismes de type tourbière, mais est ce qu'on a tiré toutes les leçons des projets REDD ? Est ce qu'on sait quel est le bénéfice final ? Est ce qu'on sait quel est l'issue de tout ça ? Et pour moi c'est la société civile, ces ONG là, ce sont eux qui vont pouvoir réagir, c'est eux qui réagirons. L'administration ne le fera pas elle sera muselée par des accords avec les bailleurs qui vont dire nous on exécute pour autant que vous disiez amen à ce qu'on raconte. Donc c'est, ce sont toutes ces organes, ces ONG locales d'exécutions etc qui devront dire écoutez non, et avec les communautés qui vont dire non, le résultat n'est pas là. Qui dit qu'aujourd'hui tout ce qu'on fait dans le Mai Ndombe par exemple dans 2,3,4 ans est ce qu'on aura pas un effet boomerang inverse de ce que qu'on a fait jusqu'à présent ? Qui peut le dire ?

- E.L. : Et si ces .. ces représentants de la société civile s'expriment par rapport à ça elles le feront entre guillemet via quelle tribune ?

- A.H. : C'est une bonne question. C'est une bonne question parce que les mécanismes sont difficiles, nous nous pensons beaucoup à des coalitions d'ONG, parce que nous ne pouvons pas non plus euh exposer des gens à l'extrême, il ne faut pas que une ONG déterminée remette en cause, parce que sinon elle va se faire taper sur la tête. Euh les administrations dans ce pays parlent peu, parce que si quelqu'un émet un son de cloche X, et que le ministre en question qui est en pleine accord avec un accord de fond pour un grand programme va dire mais qu'est ce que ce monsieur dans mon administration est en train de dire l'inverse de ce que je suis en train de négocier ? (...). Donc il faut faire en sorte de diluer le facteur par des coalitions suffisamment vaste [// Coalition, PNA]. Euh par des réseaux d'ONG, par des réseaux de CLD, de manière à ce qu'on voit que c'est quelque chose qui est relativement diffus. (...) Je pense qu'un travail comme celui-là est en train de ce faire tout doucement en RDC.

Un élément que je voudrais aussi dire c'est que .. les bailleurs n'ont aucune idée de la taille du pays, on fait de la REDD en RDC comme on ferait de la REDD dans des petits pays. Mais quel est le bailleur qui de Washington, de Bruxelles, de Paris a une idée de ce que c'est la RDC ? Et donc les moyens qui viennent en RDC pour moi restent dérisoires. Il sont 20 à 30 ou 100 fois inférieurs à ce que on devrait avoir si on veut escompter un certain résultat. (...) Tout le climat de l'Afrique centrale, Australe et de l'Est etc dépend de cette grosse éponge qu'est la forêt du Bassin fleuve Congo. Et donc aujourd'hui les pays occidentaux s'intéressent un peu à la Bande Sahélienne (...) mais on ne pense pas que dans 30 ou 40 ans c'est des gens qui viendront d'ici [réfugiés climatiques] et de toute l'Afrique Subsaharienne. Parce que les conséquences de la disparition de la forêt seront démultipliés. Donc le bailleur voit plus le Sahel, la bande Sahélienne par exemple comme un endroit où il faut mener des projets en 100 aine de millions et en milliards de dollars, et plutôt le Congo comme des opportunités. Même le renforcement des capacités [inaudible] on peut dire ce qu'on veut, la plupart des bailleurs ont recrutés ces 20 dernières années des experts congolais en puisant dans les administrations qu'ils étaient supposés renforcer. Donc vous avez des administrations qui se sont affaiblies, par vieillissement, par non renouvellement des cadres, par un manque d'investissement de l'Etat à renouveler les cadres de ces administrations, mais aussi par un décrochage des meilleurs compétences qui sont parties pour des salaires 10x plus élevés auprès de toute une série de bailleurs de fonds. Donc le rapport bailleurs de fond-administration dans ce pays, dans tout ce domaine agriculture, environnement etc n'est pas équilibré.

- E.L. : (...)

- A.H. : (...) Dans 10, 15, 20 ans on dira nous avons agis avec des moyens dérisoires, nous avons pas agis de manière systémique, nous n'avons pas capitalisé ce que nous avons fait, nous avons agis en discontinuité avec des petits projets sur des espaces non-significatifs, sans toucher les communautés, toutes. C'est ce qu'on dira. Moi je dis déjà il faudrait bien qu'une expérience systémique imbriquée démontre qu'elle fonctionne, et je pense que le problème n'est pas la communauté locale, le problème se trouve à d'autres niveaux. Les communautés locales congolaises sont capables de faire un très bon travail, elles l'ont prouvé déjà à mainte reprise, mais si on dans les niveaux de .. supérieur euh province, nationaux etc où les gens ont les yeux sur, les mains sur les ressources et que les mains sur ces ressources là ne descendent plus suffisamment au niveau local on aura des problèmes. Et le congolais est quelqu'un de très informé qui saura toujours ce qui se passe. (...) et ce qui va en découler c'est le découragement.

- E.L. : [Bailleurs Pompier pyromane ?]

- A.H. : [exemple MONUSCO] (...) alors ça veut dire que les citoyens sont à .. à l'affût d'une opportunité là où il est euh selon les partenaires qu'il a mais il sait qu'il est pas dans un environnement qui est fiable, puisque finalement les rapports de force ne sont pas équilibrés. Est ce que la communauté internationale veut une gouvernance solide dans ce pays la réponse est clairement non.

Dans les fait, de ce qu'on constate elle est non. Bon, ça veut dire que comment est ce que vous allez construire, la REDD dépend quand même à un moment donné de .. d'un niveau décentralisé qui est performant. Or ici on construit de quelle manière ce niveau décentralisé ? Comme je vous ais dis on travaille sur des CLD, et on travaille sur les [CARSH ?]. Les CARSH c'est un organe effectivement qui a une certaine légitimité liée au pouvoir politique, à l'administration, qui est décidé etc mais qui qui n'apport absolument aucun soutien, nous ne trouverez même pas une personne qui supervise les CARSH au ministère de l'agriculture, ni même probablement au développement rural. Et c'est ça, c'est ça le petit réseau sur lequel nous nous appuyons au niveau local. Donc effectivement. Et donc le parallélisme est à faire entre les .. comme je vous ai dis .. y a le rapport des bailleurs de fonds, les bailleurs de fonds eux-mêmes qui discutent avec les agences d'exécutions et qui négocient comme elles veulent quelque part les flux d'argents, et les communautés locales. Et donc tant qu'on est dans des systèmes comme cela où finalement c'est ceux qui (...) tant qu'on est dans des situations déséquilibrées euh c'est quand même difficile de construire sur du moyen-long terme.

On peut capitaliser des très bonnes expériences de terrain, pour moi si je regarde les choses comme elles sont là, je préfère agir dans un coin relativement petit mais arriver à un très bon résultat, très complet, systémique imbriqué, que d'aller me noyer dans un grand truc où je sais qu'après trois ou quatre ans de mon travail il y aura deux, trois, quatre ans d'un autre travail de gens qui seront là ou pas là, et que les résultats vont s'envoler en fumée.

- E.L. : [Contournement de l'Etat pas les bailleurs ?]

- A.H. : Ha oui ils pensent [l'Etat] qu'une agence d'exécution comme WWF qui a des interactions permanentes avec le ministère à tous les niveaux est beaucoup plus redevable que .. qu'un bailleur de fond. Donc même si nous pouvons avoir, nous avons des projets où le bailleur de fond nous financent en direct un projet où finalement l'autorité n'est quasiment pas là, mais nous notre travail on va le faire complètement avec les autorités à tous les niveaux. Parce que on sait que c'est ça la situation. Donc pour moi les agences d'exécutions, en tout cas qui travailleraient comme WWF sont beaucoup plus redevables vis-à-vis des autorités, renseignent tout, informent sur tout, collaborent à tous les niveaux, à tous les échelons, ce que ne font pas nécessairement les bailleurs de fonds. Mais les bailleurs de fonds il leur suffit d'avoir une signature et un document avec un ministre, ils n'ont pas forcément besoin d'aller déjà dans l'administration du niveau, au niveau national, ils n'ont pas forcément besoin d'aller au niveau provincial, (...).

- E.L. : [Comité de pilotage FONAREDD avec bailleurs autour de la table]

- A.H. : Bin moi qui suis là depuis longtemps je ne suis pas satisfait de cette situation mais je ne peux pas rentrer dans une politique très .. dans une mécanique fine de tout ça. Pour moi en tout cas .. un organisme de financement euh doit être régulé par un autre financement qui n'a rien à voir avec les finances, ça ça me paraît euh.